

Etude sociologique d'une solution d'adaptation à la pénurie : le cas de la REUT en Occitanie

Nom et prénom du CDD : Margaux Kurek

Contact : margaux.kurek@inrae.fr

Période du CDD : 01/06/2024 – 30/06/2025

Laboratoire de rattachement : UMR G-EAU, INRAE, Université de Montpellier

Encadrement du CDD : Anne-Laure Collard (UMR G-EAU) – CR sociologie

Partenariat/projet dans le cadre duquel s'inscrit le CDD : projet Interreg SUDOE I-ReWater
Le projet I-ReWater concerne l'espace Sud-Ouest Européen (Espagne, Portugal, Andorre, France). Le projet met l'accent sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), dans l'objectif de favoriser une utilisation résiliente de l'eau pour un usage agricole et de pouvoir évaluer son impact sur les rendements et la qualité des cultures. Le projet comprend aussi un volet « gestion des ressources hydriques ».

Financement : Europe

Résumé : L'étude en sociologie consiste à comprendre le travail institutionnel qui accompagne la diffusion et la légitimation de la REUT comme solution pour adapter les territoires à la pénurie d'eau. Comment la REUT est-elle devenue une solution crédible pour agir ? Cette question rejoint celle, plus large, du rapport entre eau, technique et société.

L'étude a pour terrain d'étude le département des Pyrénées-Orientales (Occitanie). Depuis 2024, le Gouvernement y soutient un certain nombre de projets de REUT pour concrétiser les mesures annoncées dans le Plan Eau de mars 2023 (1000 projets de REUT d'ici 2027). Ce contexte est propice pour étudier la mise en place concrète du réacheminement des eaux salies, et tout particulièrement des choix, des contraintes et des arrangements qui permettent l'accès à cette « nouvelle » eau. Pour cela, il s'agira de retracer les réseaux d'acteurs par lesquels les projets de REUT s'immiscent sur les territoires, leurs motivations et rôles. Quelles communautés promeuvent les projets ? Qui les finance ? Qui les conceptualise ? Selon quelles finalités et pour répondre à quels besoins ? Il s'agira également de détricoter la matérialisation de la REUT sur les territoires : comment le tracé des nouveaux réseaux est-il décidé ? A qui profitent-ils ? Comment les choix de réallocation de l'eau sont-ils décidés ? Quels sont les traitements mis en place et sous quelles contraintes techniques ? Ces questions seront traitées au regard de l'évolution du cadre réglementaire en train d'être stabilisé, et déjà étudié par ailleurs¹. Très concrètement, comment les responsabilités sont-elles partagées là où le principe de multi-barrières est appliqué ? Comment les coûts sont-ils répartis ? Comment ces projets sont-ils discutés localement ?

L'étude comporte aussi une dimension économique, qui sera développée en collaboration avec Marielle Montginoul (économiste à l'UMR G-EAU) pour étudier les montages financiers des projets (coûts d'investissement, directs et indirects, d'entretien et de fonctionnement).

Axe(s)/Domaine(s) d'applications(s) du réseau/TRL : Axe thématique « Acteurs »
(coordonné par Anne-Laure Collard et Marielle Montginoul)

¹ Rapport du projet Régul'eaux : « Réglementer les eaux usées traitées : pratiques et connaissances », 2024